

# RÈGLEMENT RGPD POUR L'ASSOCIATION ATHENA-HEBERG

## INTRODUCTION

Ce document présente le règlement de l'Association Athena-Heberg concernant la conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). L'objectif est de définir les principes et les pratiques que l'association doit suivre pour garantir la protection des données personnelles.

## PRINCIPES DE PROTECTION DES DONNÉES

L'Association Athena-Heberg s'engage à respecter les principes suivants pour la protection des données personnelles :

- **Transparence** : Les processus de collecte et d'utilisation des données seront toujours transparents pour les utilisateurs.
- **Limitation de la finalité** : Les données seront collectées uniquement pour des finalités spécifiques, explicites et légitimes.
- **Minimisation des données** : Seules les données nécessaires seront collectées.
- **Exactitude** : Les données seront maintenues exactes et à jour.
- **Limitation de conservation** : Les données ne seront pas conservées plus longtemps que nécessaire.
- **Intégrité et confidentialité** : Des mesures de sécurité appropriées seront mises en place pour protéger les données.

## DROITS DES UTILISATEURS

Conformément au RGPD, les utilisateurs de l'Association Athena-Heberg ont les droits suivants en ce qui concerne leurs données personnelles :

- **Droit d'accès** : Les utilisateurs peuvent demander l'accès à leurs données personnelles.
- **Droit de rectification** : Les utilisateurs peuvent demander la correction de données inexacts.
- **Droit à l'effacement** : Les utilisateurs peuvent demander l'effacement de leurs données sous certaines conditions.

- **Droit à la limitation du traitement** : Les utilisateurs peuvent demander la limitation du traitement de leurs données.
- **Droit à la portabilité des données** : Les utilisateurs peuvent demander la transmission de leurs données à un autre responsable du traitement.
- **Droit d'opposition** : Les utilisateurs peuvent s'opposer au traitement de leurs données pour des raisons particulières.

## RESPONSABILITÉS DE L'ASSOCIATION

L'Association Athena-Heberg, en tant que responsable du traitement des données, a les responsabilités suivantes :

- **Mise en place de mesures de sécurité** : Assurer la sécurité des données personnelles par des mesures techniques et organisationnelles.
- **Formation du personnel** : Former les employés sur les principes du RGPD et les bonnes pratiques de protection des données.
- **Notification de violation de données** : Informer les autorités et les personnes concernées en cas de violation de données.
- **Tenue de registres** : Maintenir des registres de toutes les activités de traitement de données.
- **Évaluation d'impact relative à la protection des données (EIPD)** : Effectuer des EIPD pour les traitements susceptibles de présenter des risques élevés pour les droits et libertés des personnes.
- **Désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPD)** : Nommer un DPD pour superviser la conformité au RGPD.

## PROCÉDURES EN CAS DE VIOLATION DE DONNÉES

En cas de violation de données personnelles, l'Association Athena-Heberg suivra les procédures suivantes :

- **Évaluation de la violation** : Évaluer rapidement la nature et l'ampleur de la violation pour déterminer les risques pour les droits et libertés des personnes.
- **Notification** : Informer l'autorité de contrôle compétente sans délai injustifié, et si possible, dans les 72 heures suivant la prise de connaissance de la violation.
- **Communication aux personnes concernées** : Communiquer la violation aux personnes concernées sans retard indu, en particulier si la violation est susceptible d'entraîner un risque élevé pour leurs droits et libertés.

- **Mesures correctives** : Prendre les mesures nécessaires pour atténuer les effets de la violation et prévenir de futures occurrences.

## CONCLUSION

Le respect du Règlement Général sur la Protection des Données est essentiel pour l'Association Athena-Heberg. En adoptant ce règlement, l'association s'engage à protéger les droits et libertés des individus en ce qui concerne le traitement de leurs données personnelles et à maintenir la confiance de ses utilisateurs. Ce document est un engagement envers la transparence, la sécurité et la conformité dans toutes les activités de traitement de données.